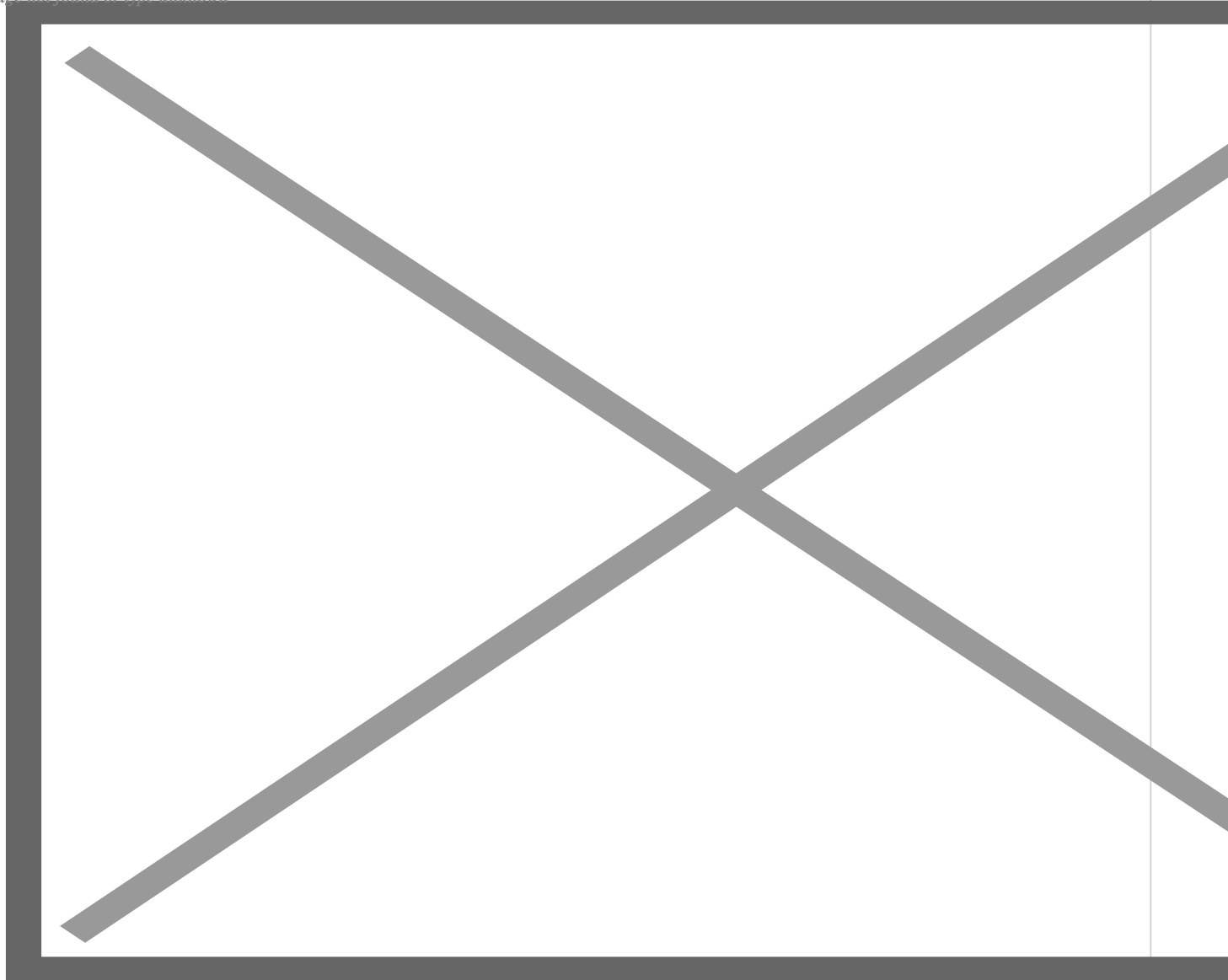


Le président Luis Arce annonce la promulgation de la loi sur le recensement en Bolivie

Image not found or type unknown



La Havane, 3 déc. (RHC)- Le président bolivien Luis Arce a annoncé vendredi qu'il avait promulgué la loi sur l'application des résultats du recensement de la population et du logement dans les sphères financières et électorales, qui établit que le recensement sera effectué en mars 2024.

"Nous promulguons cette loi en écoutant le peuple, en prenant les accords de la réunion de Cochabamba, le travail de la Commission technique de Trinidad et en respectant la parole que j'ai donnée aux organisations sociales, le recensement sera réalisé le 23 mars 2024" a souligné le président Arce dans un message à la nation.

Le règlement, présenté par la députée Deysi Choque et qui reprend les axes cardinaux du décret suprême 4824, a été approuvé mercredi dernier par la Chambre des députés et sanctionné par le Sénat.

En ce sens, le chef de l'État bolivien a souligné que, bien que la proposition de règlement sur le recensement ait été faite initialement par la droite, la loi approuvée est une initiative du Mouvement vers le socialisme - Instrument politique pour la souveraineté des peuples (MAS-IPSP).

Luis Arce a déclaré que "la vie est la valeur suprême à protéger, et tant que je serai président, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir sans compromettre mes principes politiques et idéologiques afin que le sang du peuple ne soit pas versé".

De même, il a dénoncé les dirigeants de Santa Cruz pour avoir appliqué "une logique dictatoriale" contre ceux qui ne soutenaient pas la grève de 36 jours, tout en soulignant que l'opposition avait tronqué "tous les scénarios de dialogue".

Le président a souligné que le comité interinstitutionnel n'a jamais eu la volonté de dialoguer, mais plutôt de provoquer une explosion sociale afin d'étendre la violence au-delà du territoire de Santa Cruz.

Le président a assuré que les crimes perpétrés par l'opposition dirigée par le gouverneur Luis Fernando Camacho, le recteur de l'université autonome, Vicente Cuellar, et le leader civique Rómulo Calvo ne resteraient pas impunis.

Source: Telesur

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/306857-le-president-luis-arce-annonce-la-promulgation-de-la-loi-sur-le-recensement-en-bolivie>



Radio Habana Cuba